

Municipalité de Saint-Amable
Province de Québec
Comté de Verchères

À une séance ordinaire du conseil municipal, tenue le 2 novembre 2010, à 20:00 heures, à la salle Simon Lacoste, du complexe municipal, située au 575, rue Principale.

À laquelle étaient présents, formant quorum sous la présidence de monsieur François Gamache, maire, les conseillers : Monique Savard, Dominic Gemme, Clairette Gemme McDuff, Nathalie Poitras, Mario McDuff, Pierre Vermette.

Le directeur général, monsieur Nicolas Moukhaiber, était aussi présent.

391-11-10 OUVERTURE DE LA SÉANCE.

L'ouverture de la séance est faite par monsieur François Gamache, maire.

392-11-10 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Poitras, APPUYÉE par monsieur Pierre Vermette et RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la présente séance avec l'item « varia » ouvert jusqu'à la fin.

393-11-10 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'OCTOBRE 2010.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario McDuff, APPUYÉ par madame Nathalie Poitras et RÉSOLU d'accepter le procès-verbal de la séance d'octobre 2010, tel que rédigé.

394-11-10 APPROBATION DES COMPTES DU MOIS.

Je soussigné certifie par la présente, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses et engagements de fonds décrits dans les listes ci-jointes, et dont le sommaire apparaît ci-après:

Achats de biens et services pour 2010	1 760 757.63\$
Salaires (2010 période 20 et 21)	216 852.16\$
	<u>1 977 609.79\$</u>

Signé ce 2^e jour de novembre 2010.

Nicolas Moukhaiber, secrétaire-trésorier

ATTENDU les dépenses et engagements de fonds dont les listes sont jointes à la présente, lesquelles listes indiquent les montants de chaque dépense ou engagement, sa description, le nom du fournisseur, la date de la dépense ou engagement et de son échéance, ainsi que les codes budgétaires où elles sont imputées;

ATTENDU le certificat de crédits suffisants émis par le secrétaire-trésorier relativement à ces dépenses et engagements de fonds;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario McDuff, APPUYÉ par monsieur Dominic Gemme et RÉSOLU:

- 1^o d'autoriser lesdites dépenses et engagements de fonds. En conséquence, le conseil autorise les dépenses et engagements de fonds indiqués sur les listes jointes à la présente.

2° d'autoriser le paiement des dépenses. En conséquence, le conseil autorise le paiement des dépenses indiquées sur la liste jointe à la présente, suivant les dates d'échéance indiquées.

395-11-10 RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ.

Monsieur le maire François Gamache fait lecture de son rapport annuel sur la situation financière de la municipalité.

De plus, on dépose la liste de contrats comportant une dépense de 25 000.\$ et plus et également des contrats comportant une dépense de plus de 2 000.\$ concluent avec un même contractant et comportant une dépense totale dépassant 25 000.\$.

396-11-10 DÉPÔT DES RAPPORTS DES CHEFS DE SERVICES.

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Poitras, APPUYÉE par monsieur Mario McDuff et RÉSOLU d'adopter le dépôt des rapports des chefs de service pour les services d'administration, incendie, loisirs, travaux publics, trésorerie et urbanisme.

397-11-10 ACCEPTER LE DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 5 : PAVAGE ET BORDURES (TRAVAUX 2010).

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Vermette, APPUYÉ par monsieur Mario McDuff et RÉSOLU d'accepter le décompte progressif numéro 5, dans le projet, Pavage et bordures (travaux 2010), tel que recommandé par monsieur Dave Williams, ingénieur, en date du 25 octobre 2010.

Le montant dû à l'entrepreneur, Construction DJL inc. est de 132 275.42\$ taxes incluses.

398-11-10 ACCEPTER LE DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 3 : RUE PRINCIPALE, SECTION OUEST.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Vermette, APPUYÉ par monsieur Mario McDuff et RÉSOLU d'accepter le décompte progressif numéro 3, dans le projet, rue Principale, section Ouest, tel que recommandé par monsieur Dave Williams, ingénieur, en date du 25 octobre 2010.

Le montant dû à l'entrepreneur, Infrastructure Rive-Sud inc. est de 334 269.20\$ taxes incluses.

399-11-10 ACCEPTER LE DÉCOMPTE PROGRESSIF NUMÉRO 12 : CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE ET BIBLIOTHÈQUE.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Vermette, APPUYÉ par monsieur Mario McDuff et RÉSOLU d'accepter le décompte progressif numéro 12 dans le projet, Construction de l'hôtel de ville et bibliothèque, tel que recommandé par monsieur Éric Pelletier, chargé de projet, en date du 22 octobre 2010.

Le montant dû à l'entrepreneur, Groupe Geysler inc. est de 443 723.65\$ taxes incluses.

400-11-10 MANDAT À LA DIRECTRICE À LA TRÉSORERIE, ÉMISSION DE CARTE DE CRÉDIT POUR LE SERVICE DES LOISIRS.

CONSIDÉRANT que mesdames France Therrien et Stéphanie Lacoste effectuent régulièrement des achats pour les activités de loisirs et qu'elles doivent déboursier ces montants et demander un remboursement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Dominic Gemme, APPUYÉ par madame Monique Savard et RÉSOLU de mandater la directrice à

la trésorerie, madame Josée Desmarais, à effectuer les démarches nécessaires pour l'obtention de deux cartes de crédit, soit une pour madame France Therrien et une autre pour madame Stéphanie Lacoste, pour une limite maximale de 1000.\$ chacune.

401-11-10 MANDAT DE SIGNATURE, PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC MONSIEUR WILFRID LUSSIER.

CONSIDÉRANT la demande de monsieur Wilfrid Lussier afin de réaliser les infrastructures de la future rue adjacente à sa résidence;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario McDuff, APPUYÉ par madame Nathalie Poitras et RÉSOLU de mandater le maire monsieur François Gamache, ou en son absence, le maire suppléant, monsieur Mario McDuff, et le directeur général, monsieur Nicolas Moukhaiber, ou en son absence, son adjointe, madame Carmen McDuff, à signer pour et au nom de la Municipalité un protocole d'entente déterminant le partage des coûts d'infrastructure ainsi que les exigences.

402-11-10 DEMANDE DE SUBVENTION, PROGRAMME QUÉBEC MUNICIPALITÉ INFRASTRUCTURE D'ÉGOUT SANITAIRE.

CONSIDÉRANT l'ouverture du programme d'aide financière QUÉBEC MUNICIPALITÉ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Dominic Gemme, APPUYÉ par madame Clairette Gemme McDuff et RÉSOLU de mandater monsieur Dave Williams, ingénieur de la compagnie BPR à faire une demande de subvention au Ministère des Affaires municipales, dans le cadre du programme QUÉBEC MUNICIPALITÉ afin de réaliser les travaux d'infrastructure d'égout sanitaire des rues des Chênes, du Noyer, des Saules, des Pins, de Érables, du Marronnier, Dominique, du Merisier, Daniel, Desjardins.

403-11-10 AUTORISER LE DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE À PARTICIPER AU CONGRÈS DE L'ACSIQ.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Dominic Gemme, APPUYÉ par monsieur Pierre Vermette et RÉSOLU d'autoriser le directeur du service incendie, monsieur Sylvain St-Pierre, à participer au congrès de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec, qui se tient à Gatineau du 21 au 24 mai 2011.

Les frais d'inscription et d'hébergement, seront défrayés par la municipalité, sur présentation des pièces justificatives.

Pour ce qui est des repas qui ne sont pas inclus dans la programmation du congrès, les tarifs suivants seront déboursés :

- 25.\$ pour le déjeuner
- 50.\$ pour le dîner
- 75.\$ pour le souper

404-11-10 NOMINATION DE NATHALIE POITRAS AU COMITÉ « FÊTE DES VENDANGES À SAINT-AMABLE ».

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Vermette, APPUYÉ par monsieur Dominic Gemme et RÉSOLU de nommer madame Nathalie Poitras pour représenter la municipalité au comité « Fête des vendanges à Saint-Amable », dont une activité est prévue pour l'année 2011.

405-11-10 NOMINATION DES MEMBRES AU COMITÉ CONSULTATIF DES FÊTES.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario McDuff, APPUYÉ par monsieur Dominic Gemme et RÉSOLU de nommer les personnes suivantes au comité consultatif des fêtes : Jolaine l'Archevêque, Serge Bissonnette, Stéphane Williams, Daniel

Doyle, Sonia Chapman. France Therrien, Clairette Gemme McDuff, Monique Savard et Pierre Vermette.

406-11-10 NOMINATION DE CLAIRETTE GEMME MCDUFF, PERSONNE DÉSIGNÉE AU THÉÂTRE « MOI J'EMBARQUE ».

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Vermette, APPUYÉ par madame Nathalie Poitras et RÉSOLU de nommer madame Clairette Gemme McDuff, personne désignée pour représenter la Municipalité au comité de théâtre « Moi j'Embarque ».

407-11-10 ACCORDER LE CONTRAT POUR LE LAVAGE DE VITRE DE L'HÔTEL DE VILLE ET LA BIBLIOTHÈQUE.

CONSIDÉRANT que trois soumissions ont été demandées pour le lavage extérieur et intérieur des vitres du complexe municipal ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Dominic Gemme, APPUYÉ par madame Monique Savard et RÉSOLU d'octroyer le contrat à la compagnie PLP inc., le plus bas soumissionnaire au coût de 1 710.\$ la fois.

408-11-10 CONTRAT D'ENTRETIEN DE LA GÉNÉRATRICE POUR LE COMPLEXE MUNICIPAL.

CONSIDÉRANT que deux soumissions ont été demandées pour l'entretien de la génératrice du complexe municipal ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Dominic Gemme, APPUYÉ par monsieur Mario McDuff et RÉSOLU d'octroyer le contrat à la compagnie Groupe Maska, le plus bas soumissionnaire, pour une période de trois ans, au coût suivant :

900.\$ par visite, 2 fois par année, incluant le déplacement et la main d'œuvre.
80.\$/heure pour les travaux ainsi que 0.85\$ le kilomètre pour le déplacement.

409-11-10 CONTRAT D'ENTRETIEN DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE – CLIMATISATION.

CONSIDÉRANT que deux soumissions ont été demandées pour l'entretien du système de chauffage – climatisation du complexe municipal ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario McDuff, APPUYÉ par monsieur Pierre Vermette et RÉSOLU d'octroyer le contrat à la compagnie Co-Ref, le plus bas soumissionnaire, pour une période de trois ans, aux coûts suivants:

325.\$ par visite, incluant le déplacement et le changement des filtres (filtres en sus)

Prix pour réparations : 85.\$/heure pour un mécanicien
 50.\$/heure pour un apprenti

410-11-10 DÉPÔT DE DEUX RAPPORTS COMPARATIFS PAR LE SERVICE DE LA TRÉSORERIE.

IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Poitras, APPUYÉE par monsieur Dominic Gemme et RÉSOLU d'accepter le dépôt de deux rapports comparatifs préparés par le service de la trésorerie, le premier compare les revenus et dépenses de l'exercice financier courant et ceux de l'exercice précédent qui ont été réalisés au cours de la période correspondante, soit au 30 septembre et le second compare les revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier courant et ceux qui ont été prévus par le budget.

- 411-11-10 DÉPÔT DES INDICATEURS DE GESTION 2009.
- IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario McDuff, APPUYÉ par monsieur Dominic Gemme et RÉSOLU d'accepter le dépôt des indicateurs de gestion 2009, tel que préparé par Josée Desmarais, directrice à la trésorerie.
- 412-11-10 RENOUVELLEMENT DES MARGES DE CRÉDIT À LA CAISSE POPULAIRE DU GRAND COTEAU.
- IL EST PROPOSÉ par madame Nathalie Poitras, APPUYÉE par madame Monique Savard et RÉSOLU de demander à la Caisse Populaire du Grand Coteau, une marge de crédit de 11 858 300.\$.
- Ce montant sera réparti dans différents comptes en fonction des besoins de la municipalité, tel qu'exprimé par la directrice de la trésorerie de la municipalité dans un document joint à la présente résolution.
- 413-11-10 NOMMER UN RESPONSABLE DE COMPTE POUR VISA DESJARDINS.
- IL EST PROPOSÉ par monsieur Dominic Gemme, APPUYÉ par madame Nathalie Poitras et RÉSOLU de nommer un nouveau responsable du compte chez Visa Desjardins, soit madame Josée Desmarais, directrice à la trésorerie, qui s'occupera d'en faire la gestion.
- 414-11-10 ENTÉRINER LA RÉUNION NUMÉRO 398 DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME.
- IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario McDuff, APPUYÉ par madame Monique Savard et RÉSOLU d'entériner la réunion numéro 398, du comité consultatif d'urbanisme, tenue le 26 octobre 2010.
- 415-11-10 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU POTABLE POUR L'ANNÉE 2011.
- IL EST PROPOSÉ par monsieur Dominic Gemme, APPUYÉ par monsieur Mario McDuff et RÉSOLU d'adopter les prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale de l'eau potable, Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable, telles qu'adoptées par le conseil d'administration en date du 21 septembre 2010.
- 416-11-10 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT.
- IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Vermette, APPUYÉ par madame Nathalie Poitras et RÉSOLU d'adopter les prévisions budgétaires de la Régie intermunicipale de police Richelieu/Saint-Laurent, telles qu'adoptées par le conseil d'administration en date du 22 septembre 2010.
- 417-11-10 ACCORDER UNE AIDE FINANCIÈRE AU CERCLE DE FERMIÈRES DE SAINT-AMABLE.
- CONSIDÉRANT la demande d'aide financière faite par le Cercle de Fermières de Saint-Amable pour leur activité annuelle Expo-Cadeaux;
- EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Dominic Gemme, APPUYÉ par madame Clairette Gemme McDuff et RÉSOLU d'accorder une aide financière de 300.\$ pour l'activité "Expo-cadeaux" organisée par le Cercle de Fermières de Saint-Amable.
- 418-11-10 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 116, RUE DES CHÊNES.
- CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure faite pour le 116, rue Des Chênes;
- CONSIDÉRANT la recommandation positive du comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Monique Savard, APPUYÉE par monsieur Mario McDuff et RÉSOLU d'accepter la demande de dérogation mineure faite pour le 116, rue Des Chênes, qui a pour objet de rendre conforme la marge latérale droite de la remise, soit 0.74 mètres au lieu de 1 mètre, tel que requis au règlement de zonage 387-97, article 2.7.1.1.d).

419-11-10 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE LOT 209-132 SJ.

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure faite pour le lot 209-132 SJ;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Monique Savard, APPUYÉE par monsieur Mario McDuff et RÉSOLU d'accepter la demande de dérogation mineure faite pour le lot 209-132 SJ, qui a pour objet de rendre conforme la marge arrière du bâtiment projeté, soit 3.77 mètres au lieu de 7.5 mètres, tel que requis au règlement de zonage 387-97, article 3.2.3 B).

420-11-10 DE DÉROGATION MINEURE POUR LES LOTS 209-132 À 209-134 SJ.

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure faite pour les lots 209-132 à 209-134 SJ;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Monique Savard, APPUYÉE par monsieur Mario McDuff et RÉSOLU d'accepter la demande de dérogation mineure faite pour les lots 209-132 à 209-134 SJ, qui a pour objet de rendre conforme la profondeur des lots projetés (209-132 à 209-134), soit 21.33, 21.43 et 21.51 mètres respectivement au lieu de 30 mètres, tel que requis au règlement de lotissement 386-97, article 6.1.7.

421-11-10 DEMANDE DÉROGATION MINEURE POUR LES PARTIES DE LOTS 212 ET 213 SJ.

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure faite pour les lots 212 et 213 SJ;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Monique Savard, APPUYÉE par monsieur Mario McDuff et RÉSOLU d'accepter la demande de dérogation mineure faite pour les parties de lots 212 et 213 SJ, qui a pour objet de rendre conforme l'ensemble du projet, lots parties 212 et 213, parcelles 1 à 6 du plan projet d'implantation de monsieur Sébastien Rheault, a.g. sous la minute 5043-7, quant à la marge de recul arrière des bâtiments, parcelles 1, 5 et 6, à une distance moindre que 7.50 mètres ainsi qu'à la marge de recul avant, des bâtiments, parcelles 1 à 6, à une distance moindre que 7.62 mètres de l'emprise de la rue du Cardinal, tel que requis au règlement de zonage 387-97, respectivement articles 3.2.3 B) et 3.2.3 A) i).

Également quant à la superficie des parcelles 1,5 et 6 moindre de 300 mètres carrés, la profondeur moyenne de la parcelle 1 et la profondeur des parcelles, 4, 5, 6 moindre que 30 mètres, tel que requis au règlement de lotissement 386-97, article 6.1.7.

422-11-10 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE LOT 215-238 SJ.

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure faite pour le lot 215-238 SJ;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Monique Savard, APPUYÉE par monsieur Mario McDuff et RÉSOLU d'accepter la demande de dérogation mineure faite pour le lot 215-238 SJ, qui a pour objet de rendre conforme la façade du lot projeté 215-238, sur la rue du Bouleau, soit 9.88 mètres, au lieu de 10 mètres, tel que requis au règlement de lotissement 386-97, article 6.1.7.

423-11-10 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 531, RUE CHARBONNEAU.

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure faite pour le lot 531, rue Charbonneau SJ;

CONSIDÉRANT la recommandation positive du comité consultatif d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Monique Savard, APPUYÉE par monsieur Mario McDuff et RÉSOLU d'accepter la demande de dérogation mineure faite pour le lot 531, rue Charbonneau, qui a pour objet de rendre conforme la marge arrière soit 6.11 mètres au lieu de 7.62 mètres, tel que requis au règlement de zonage 387-97, article 5.2.3.

424-11-10 AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT RELATIF AUX TAUX DE TAXES ET COMPENSATION 2011.

Monsieur le conseiller Mario McDuff, donne avis de motion qu'il sera présenté lors d'une séance subséquente, tenue à un jour ultérieur, un règlement décrétant les taux de taxation, tarifs et compensations pour l'exercice financier 2011.

425-11-10 NOMINATION DE MONSIEUR RICHARD GENDRON AU COMITÉ DE SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE.

CONSIDÉRANT la démission de monsieur Robert Gagnon au comité de sécurité communautaire;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Vermette, APPUYÉ par madame Monique Savard et RÉSOLU de nommer monsieur Richard Gendron, comme représentant des citoyens au comité de sécurité communautaire de Saint-Amable.

426-11-10 AVIS DE MOTION, RÈGLEMENT FIXANT LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX.

Monsieur le conseiller Pierre Vermette, donne avis de motion qu'il sera présenté lors d'une séance subséquente, tenue à un jour ultérieur, un règlement modifiant et remplaçant le règlement numéro 654-10 fixant la rémunération des élus municipaux.

427-11-10 PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS.

- Mme Mychèle Durocher, rue Mgr Coderre :
Discute de certaines problématiques au niveau du transport en commun, de l'état des autobus et des trajets et horaires.

- M. Jean Monière, 802, rue Drapeau :
Discute de la hauteur et l'emplacement d'un arrêt obligatoire, sur la rue Drapeau, de la clôture du parc Beaudry qui est en mauvais état, des accotements de la rue Dulude, du pavage de la rue Thomas et Rémi. Demande quand les égouts seront rendus au Parc Le Rocher. Se plaint que l'arrêt obligatoire au coin de la rue Drapeau n'est pas respecté et finalement demande qu'une clôture soit installée près du cours d'eau au bout du domaine.

- M. Patrick McDuff, 840 rue Martin :
Discute du complexe municipal et de l'escalier de l'atrium.
S'informe des travaux qui sont en cours sur la rue Daniel et discute également de l'état général des rues dû au trafic lourd et de la subvention sur les carrières et sablières.

- M. le Maire François Gamache;
Félicite la Centre d'Entraide et toute son équipe pour le prix en bénévolat qu'il a reçu la semaine dernière.

428-11-10

LEVÉE DE LA SÉANCE.

À 20:30 heures, IL EST RÉSOLU de procéder à la levée de la présente séance, mettant ainsi un terme à la séance régulière de novembre 2010.

Je, François Gamache, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.